

ministre des Transports. Étant donné les conséquences et l'importance de la question pour l'économie de l'Ouest de l'Ontario, le ministre assurera-t-il à la Chambre qu'on ne procédera plus, dans cette région, à de nouveaux retranchements du service ferroviaire?

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je ne pourrais guère donner cette assurance sous cette forme, mais j'examinerai immédiatement toute la question et me renseignerai sur la situation auprès des compagnies de chemin de fer et de la Commission des transports. Je me rends compte de l'inquiétude que peut causer la question dans bien des municipalités de l'Ouest de l'Ontario et je m'en occuperai avec la plus grande attention.

(Texte)

QUESTIONS POSÉES AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Auguste Choquette (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, j'ai une question joyeuse à poser à l'honorable ministre de la Justice.

Pourrait-il nous dire si le fait, pour un député libéral, d'assister à un banquet des créditistes, alors qu'il n'a reçu aucune invitation officielle, constitue un crime susceptible d'être soumis à la Gendarmerie royale?

L'hon. M. Lambert: Ce sont là des niaiseries!

(Traduction)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Raymond Langlois (Mégantic): Je voudrais demander au ministre du Commerce s'il a envisagé la possibilité d'échanger directement du blé de notre pays contre du sucre cubain, au lieu de laisser les Russes le faire eux-mêmes?

Des voix: *Feuilleton!*

LE REMANIEMENT ÉLECTORAL

INTERPELLATION SUR LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE CETTE SESSION-CI

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Andrew Brewin (Greenwood): M. l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. A la lumière de la déclaration, dans le discours du trône, selon laquelle le remaniement des circonscriptions électorales est en souffrance et la Chambre sera appelée à autoriser la création d'une commission chargée de cette tâche importante, le secrétaire d'État voudrait-il indiquer à la Chambre quelles initiatives ont été prises pour réaliser cet objectif afin que le remaniement projeté soit

peut-être terminé avant la prochaine élection générale?

L'hon. J. W. Pickersgill (secrétaire d'État): Je suis heureux d'accueillir cette question particulière parce que j'avais espéré, et j'espère encore, ouvrir la discussion avant la fin de la semaine avec les honorables vis-à-vis en vue de déterminer la meilleure formule à adopter à cette fin. J'estime que nous avons tous le devoir de collaborer dans ce domaine parce que c'est l'obligation constitutionnelle du Parlement de s'acquitter de cette tâche à la présente session.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

DEMANDE D'ÉTUDE DU PROBLÈME DES PERSONNES ÂGÉES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? Vu qu'un comité de l'autre endroit a mis à jour de nombreux cas d'indigence chez les vieillards canadiens, l'honorable représentante pourrait-elle nous dire si le gouvernement se propose d'accélérer l'étude des problèmes concernant la sécurité, l'habitation et la santé des personnes âgées? La Chambre aura-t-elle l'occasion d'examiner bientôt ces questions?

L'hon. Judy V. LaMarsh (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je ne comprends pas très bien la portée de la question. Tous les députés savent que nous avons porté la pension de la sécurité de la vieillesse à \$75; ce n'est qu'un premier geste en vue de remédier aux difficultés avec lesquelles les personnes âgées sont aux prises. Les vieillards profiteront de la majoration pour la première fois ce mois-ci. Je ne vois pas très bien de quelles autres mesures législatives mon honorable ami veut parler, si ce n'est du régime canadien des pensions.

M. Knowles: Pourrais-je poser une question complémentaire? L'honorable représentante pourrait-elle lire le compte rendu d'un discours qui a été prononcé devant le comité de l'autre endroit par le professeur John Morgan, de Toronto? Vu qu'elle a parlé du régime canadien de pension et vu qu'on doit apporter des modifications à ce programme, pourrait-elle nous dire si elle a l'intention d'aller de l'avant avec la résolution qui figure au *Feuilleton* ou si elle se propose plutôt d'y inscrire un autre projet de résolution? Dans ce cas, quand le fera-t-elle?